

Qualité de la langue orale

Le présent rapport reprend les grandes lignes du rapport de l'année précédente.

Comme nous l'avions alors rappelé, la maîtrise de l'anglais parlé fait l'objet d'une évaluation spécifique au sein de l'épreuve sur programme. Les critères pris en compte pour l'évaluation sont multiples : accentuation des mots, intonation des phrases, débit, pertinence du lexique, rigueur grammaticale et syntaxique, qualité de la chaîne parlée, réalisation des phonèmes. Les candidats interrogés sont des enseignants déjà en exercice. Il est donc bien légitime que le jury ait des exigences fortes quant au modèle linguistique proposé : celui-ci se doit d'être d'excellente tenue, tant du point de vue phonologique que sur un plan lexical et grammatical.

Dans l'ensemble, le jury a apprécié la qualité des prestations fournies par de nombreux candidats qui maîtrisent grammaire et syntaxe, et possèdent un lexique très varié. On s'attachera cependant dans le présent rapport à décrire les défauts rencontrés lors d'autres prestations, en espérant que les candidats futurs y trouvent matière à réflexion et se rendent compte des exigences très élevées de ce concours en termes d'authenticité linguistique.

La qualité globale de l'anglais est appréciée à travers des activités différentes qui correspondent aux différentes sous-épreuves : thème oral, commentaire, entretien, compréhension-restitution. A cet égard, le jury souhaite attirer l'attention des candidats sur plusieurs points :

- Il est naturel au cours d'une épreuve d'une heure avec son lot de stress inévitable que les candidats soient amenés ponctuellement à se corriger ou à manifester une hésitation, lexicale ou phonologique, en particulier dans les tout premiers instants de l'épreuve, lorsqu'il s'agit de poser sa voix. Cependant, la multiplication de ces moments de « flottement » nuit inévitablement à la fluidité du discours et peut révéler un problème linguistique structurel.
- Au cours de l'épreuve de compréhension-restitution, les candidats semblent parfois si concentrés sur le contenu de l'enregistrement que la qualité de leur anglais, tant sur le plan de la prononciation que de la rigueur grammaticale, décroît brutalement. Il convient de rappeler que les efforts d'authenticité linguistique doivent être soutenus tout au long de la prestation.
- Les candidats doivent maîtriser leur communication de bout en bout. Le jury est parfois surpris d'entendre des remarques supposées scander leur prise de parole (**I will pass to the commentary, *I must now take a pen, *I now need to turn to the literature, *I don't have that much time left ...*) et qui manquent cruellement d'authenticité.
- La capacité à communiquer constitue également un élément essentiel de l'évaluation. Elle se manifeste à travers la clarté dans la démonstration, la capacité à s'adresser à l'ensemble de son public sans se réfugier en permanence dans ses notes et sans privilégier le contact visuel avec un membre de la commission au détriment des autres, une voix correctement posée, un débit ni trop rapide ni trop lent. En somme, la prestation doit être suffisamment vivante pour capter l'attention de l'auditoire et ainsi emporter sa conviction. On doit déplorer cette année

une tendance de nombreux candidats à lire intégralement de longs passages rédigés (souvent, introduction et conclusion), sans même regarder le jury, à un rythme (trop) soutenu. Par contraste, la prise de parole plus spontanée, lors de l'entretien, est souvent plus laborieuse.

D'une manière générale, le jury recommande expressément aux candidats un entraînement régulier à l'oral dès le début de l'année, sans attendre les résultats de l'admissibilité. La pratique régulière de leur métier dans leurs établissements respectifs devrait les y aider, mais ne saurait suffire. La maîtrise d'un anglais « universitaire » et d'un registre de langue approprié ne peut s'improviser. Il faut bien sûr s'entraîner assidûment, et saisir toutes les occasions d'améliorer constamment la richesse de la langue. L'écoute régulière d'anglais authentique grâce aux multiples possibilités qu'offre aujourd'hui Internet doit accompagner la préparation des candidats et plus généralement leur « formation continue » personnelle.

Phonétique et prononciation :

Réalisation des phonèmes vocaliques

- On a encore pu observer cette année une tendance récurrente chez certains candidats à neutraliser l'opposition entre /i:/ long /i/ bref. Cela risque de déboucher sur des homophonies pour le moins regrettables à ce niveau d'exigence : *reach / rich, this / these, did / deed* ... En outre, lorsque les deux sons sont correctement différenciés, le /i/ bref est trop souvent réalisé « à la française ».
- De même, le piège classique des graphies en -aw-, -au- ou encore -ought- n'a pas toujours été évité. Rappelons que **author, draw, fraud, audience, cause, daughter, awful, law, thought, abroad, fought** doivent être réalisés avec le phonème vocalique de *sport*, c'est-à-dire sans diphtongue.
- Diphtongues et triphongues absentes ou peu marquées : **great, angel, idea, change, danger, chamber, social, focalisation, both, modal, over, quote, most, note, opponents**. On conviendra que la liste indiquée ici ne contient pas de mots rares et devrait être à la portée d'enseignants qui les prononcent sans doute très régulièrement.
- Mauvaise réalisation de la graphie -ou- ou -ow-: **country** (dont la graphie est trompeuse, puisque réalisé avec le phonème vocalique de *cup*), **knowledge, soul** (qui doit être réalisé avec le même phonème que pour *boat*), **vow** (réalisé avec le son de *cow* et non pas celui de *boat*). Par ailleurs, des mots aussi courants que *Southern, says, journalist* ou encore *focus* ont été régulièrement prononcés de manière erronée.

Réalisation des phonèmes consonantiques

- Quelques terminaisons en –ing ont été réalisées de façon trop marquée, avec une insistance trop nette sur la prononciation du son g.
- Le th- réalisé sous la forme d'un s français (*think* devenant *sink* (!) *theme* devenant *seem*), d'un f ou d'un z.
- Prononciation de consonnes muettes : le w dans *sword*, le b dans *debt* ou *doubt*, le l dans *would*, *should*, *could*, *calm*, *half*, ou *talk*.
- Le /h/ initial était souvent indu (*edge*, *ever*, *effort*, *education*, *opponents*, mais aussi dans les exceptions *honour*, *honest*, pourtant supposées bien connues), ou omis, y compris sur les mots extrêmement courants (*have*, *hesitation*, *here*, *half*)
- -s- réalisé /z/ (*comparison*, *isolated*) ou au contraire /s/ (*possess*, *compromise*). Attention notamment de bien veiller à distinguer *used to* et *the use* (son [s]) par rapport à *to use* (son [z]).

Accentuation

Le tableau ci-dessous récapitule quelques-unes des erreurs les plus souvent entendues :

| Erreur relevées | Réalisation correcte |
|-----------------|----------------------|
| Absentee | Absentee |
| Adjective | Adjective |
| Alcohol | Alcohol |
| Allegory | Allegory |
| Ambiguity | Ambiguity |
| Anaphoric | Anaphoric |
| Beginning | Beginning |
| Campaign | Campaign |
| Characters | Characters |
| Comforting | Comforting |
| Commit | Commit |
| Committee | Committee |
| Communist | Communist |
| Consequences | Consequences |
| Decipher | Decipher |
| Democratic | Democratic |
| Derogatory | Derogatory |
| Develop | Develop |
| Economics | Economics |
| Effect | Effect |
| Emphasis | Emphasis |

| | |
|-----------------|--------------------------|
| Euphemism | E uphemism |
| Fanaticism | Fanaticism |
| Grotesque | Gro t esque |
| Infamous | I nfamous |
| Italics | I talics |
| Narrative | N arrative |
| Narrator | Narrator |
| Necessary | N ecessary |
| Paradoxically | Parad o xically |
| Particular | Particular |
| Pecuniary | Pecuniary |
| Personification | Personification |
| Perverse | P erverse |
| Rationalism | R ationalism |
| Recurrent | Recurrent |
| Reminiscent | Reminiscent |
| Repetitions | Repetitions |
| Symbolic | S ymbolic |
| Systematically | Systematically |
| Unfortunately | Un u nfortunately |
| Urbanism | U rbanism |

- L'accentuation des paires noms/verbes est souvent mal maîtrisée: *record* (v) / *record* (n) ; *construct* (v), *construct* (n), *contrast* (v) / *contrast* (n). Signalons par ailleurs une faute de prononciation fréquente : contrairement au verbe, le substantif *advocate* voit la diphtongue finale réduite à un schwa.
- L'accentuation des structures *N of N* pose souvent problème. Il convient d'accentuer correctement *House of **L**ords*, *House of **C**ommons*, *League of **N**ations* ...
- Les noms propres concernant le programme de civilisation comme de littérature devraient faire l'objet d'une attention particulière de la part des candidats qui ont tout loisir pour s'entraîner à leur prononciation dans le courant de l'année : ***V**ladimir*, ***N**abokov*, ***L**olita*, ***B**oldwood* (la voyelle dans *Bold* est celle de *cold*), ***R**osebery* (idem), ***B**athsheba* (2 réalisations possibles : ***B**athsheba* ou ***B**athsheba* mais pas **Bathcheba*), ***L**loyd **G**eorge* (et pas ****L**loyd **G**eorge*), etc.
- La réalisation erronée de certains phonèmes vocaliques va généralement de pair avec des déplacements d'accent. Comment ne pas s'étonner devant des candidats qui persistent à commettre des erreurs élémentaires comme la réalisation d'une diphtongue induite sur ****B**ritain* (*ein*) ? De même, comme il a déjà été relevé les années précédentes, le premier -ar- de *particular* sera malheureusement prononcé comme dans *car* si l'on met l'accent sur la première syllabe au lieu de la deuxième. Un dernier exemple : il sera plus tentant de

prononcer la deuxième syllabe de *event* avec un schwa si l'on accentue la première, alors que la prononciation correcte se fait avec le -e- de *went* en accentuant plutôt la deuxième syllabe.

Intonation

- Le caractère artificiel d'une intonation systématiquement montante en fin de phrase a de nouveau été relevé. Il faut rappeler qu'il ne correspond à un schéma intonatif authentique ni en *Standard British English*, ni en *General American*. Certes, dans certains pays ou régions, le schéma intonatif dit *High Rise Terminal* est très répandu. A cet égard, son imitation par un candidat francophone pourrait donc relever d'une tentative recevable si le manque d'authenticité n'était pas par ailleurs criant dans d'autres aspects de la langue.
- L'absence totale de relief dans l'intonation de la phrase est tout aussi dommageable. Comment espérer emporter la conviction en ânonnant, d'une voix monocorde et sans accentuer les syntagmes dont le sémantisme est essentiel à la diffusion du message ? Les médias modernes permettent pourtant aux candidats un contact régulier avec un anglais authentique. Il suffit de comparer, même sur un court segment, le journal télévisé d'une chaîne française et son équivalent britannique pour se rendre compte de l'extrême différence dans la mélodie des chaînes parlées.

Accent des candidats, registre et débit

- Il nous appartient de rappeler que le lexique comme la prononciation doivent être des systèmes cohérents. La présence foncièrement artificielle d'un /r/ rétroflexe marqué parasitant un accent par ailleurs globalement britannique est malvenue. Ce défaut a été observé à maintes reprises et déploré par l'ensemble des commissions. Sur le plan lexical, il convient d'éviter l'intrusion d'un américanisme marqué au sein d'un discours globalement identifiable comme britannique ou vice versa.
- Par ailleurs, on veillera à adopter un débit adapté à la situation : un certain nombre de candidats ont en effet montré un débit bien trop lent, sans doute dans un souci d'améliorer la qualité phonologique de l'anglais, mais l'effet produit est bien celui d'un manque d'aisance et d'une situation de communication artificielle. L'extrême inverse a également pu être observé : on évitera un débit trop rapide qui ne permet pas au jury de prendre des notes détaillées.

Lexique

Rappelons que l'anglais proposé par le candidat doit être adapté au registre d'un oral de concours et ne saurait être trop relâché. A cet égard, des expressions comme *good cops and bad cops*, *all that stuff*, *what I did in the linguistic stuff*, *gonna / wanna ...* ont pu surprendre. Il est normal que l'entretien

se déroule d'une manière plus spontanée que la prestation en autonomie du candidat, mais il ne faut pas pour autant verser dans la familiarité.

Par ailleurs, le manque de nuance lexicale et de connaissances de la terminologie propre à l'explication de texte littéraire ou civilisationnel conduit à une simplification abusive du raisonnement. Le professeur exerçant déjà en collège ou lycée devra peut-être produire des efforts pour réactiver un bagage lexical très varié et correspondant aux exigences des exercices universitaires.

L'intrusion constante de *fillers* dans le discours, sans doute censés produire dans l'esprit de certains candidats une authenticité pourtant bien factice, a peu de chances d'emporter la conviction. Ainsi, le jury a pu s'agacer ponctuellement de la multiplication des *I mean, Well, You know, Basically ...* au sein de leur discours.

Les faux-amis, y compris parmi les plus courants, posent encore parfois des problèmes : *eventually ≠ finally, actual ≠ current, mundane ≠ sophisticated, pretend ≠ claim, benefits ≠ profits ...*

Des collocations maladroites nuisent souvent à la clarté du discours et trahissent une familiarité insuffisante avec la langue. Parmi les structures maladroites relevées : *to take the power, to make research, to constitute a problem ...*

Grammaire et syntaxe

Ces deux domaines ont heureusement posé peu de problèmes à la grande majorité des candidats. Nous renvoyons ici au rapport de thème oral où des erreurs plus spécifiques sont évoquées. L'hésitation entre dénombrables et indénombrables sur des mots pourtant très courants (**spendings, *researches, *progresses, *informations*) ou encore entre *preterite* et *present perfect* ou aspect –ING et forme simple, a pu cependant ponctuellement étonner le jury.

Les candidats doivent enfin avoir conscience du fait que le jury ne leur accordera pas le bénéfice du doute en cas de réalisation hésitante des désinences grammaticales. Un –ed insuffisamment prononcé à la fin d'un prétérit ne sera pas mis sur le compte d'une prononciation trop rapide, mais bien d'une erreur grammaticale grave, remettant en cause la recevabilité du modèle pour des élèves.

En dépit de ce catalogue d'erreurs, passage obligé à vocation pédagogique de tout rapport de jury, nous souhaitons souligner le plaisir que nous avons eu à entendre de très nombreuses prestations de bon aloi qui témoignaient du plaisir des candidats à communiquer leurs connaissances en anglais.

Fabien GRENECHE, Lyndon HIGGS